

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
1 – 2026 / N°6**

SEANCE du 26 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 17/02/2026

L'an deux mil vingt- six et le vingt- six février à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, DESPEYSSE Jocelyne, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.

Absents excusés : VIAL Anne- Claire donne pouvoir à Hervé ANDEOL,
LAMBERT Daniel donne pouvoir à Nicolas BROCHIER,
ULIN Nicolas donne pouvoir à Grégory REBOUL

Objet : Mise aux normes des installations du stade Pierre Rey

La commission Départementale des Terrains et Installations Sportives a fait une visite au stade Pierre Rey le 23 octobre 2025, obligatoire tous les 10 ans. L'installation du stade Pierre REY est classée en niveau T6. Une mise en conformité du terrain est à prévoir. Le terrain doit être modifié en longueur et largeur.

Les buts à 11 nécessitent leurs remplacements. Un devis a été demandé à l'entreprise New Team Sports Co à Puy- St- Martin pour ce changement de buts. Il s'élève à 2236.66 € HT soit 2683.99 € TTC. Les filets de buts d'un montant de 225 € HT seront à la charge de l'USSG.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de l'entreprise New Team Sports Co pour le changement d'une paire de buts à 11 pour un montant de 2236.66 € HT soit 2683.99 € TTC

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
A St Gervais sur Roubion, le 27.02.2026

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 02.03.2026
Et de la réception en Préfecture le 02.03.2026

Le Maire